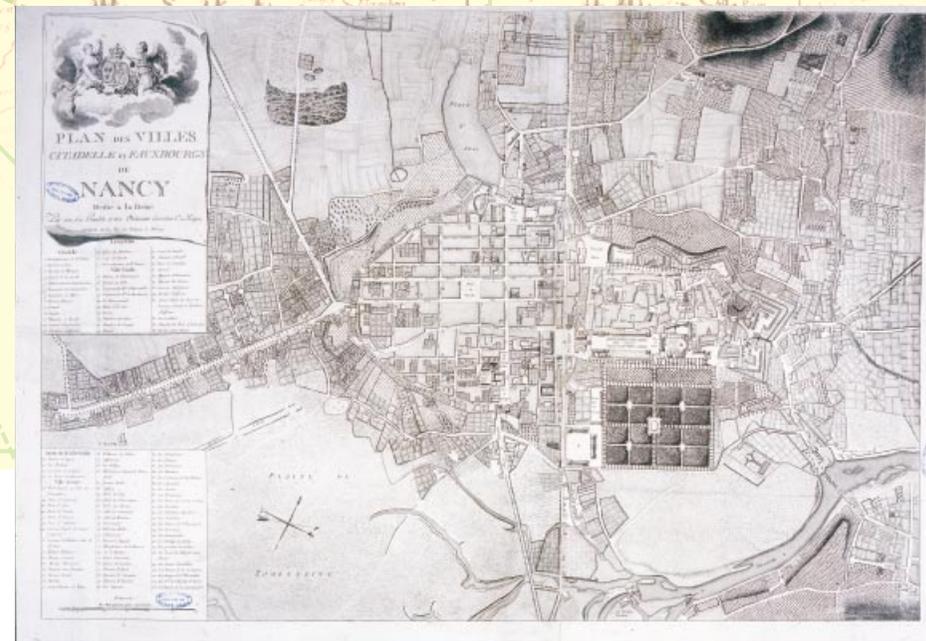


L'espace urbain



Plan des villes, citadelle et fauxbourgs de Nancy (...), par C. Mique. 1778. Papier, 86 x 116,5 cm.

Le plan de Mique montre la ville médiévale au découpage anarchique et la ville neuve, au plan en damier, les deux ensembles étant reliés par les travaux de Stanislas. Le tracé des fortifications marque la permanence d'une rupture entre la ville et ses faubourgs, malgré l'ouverture offerte par la pépinière royale. D'une qualité exceptionnelle, ce document illustre l'application à l'espace urbain des techniques modernes de levé et de représentation ; les édifices publics, représentés à l'échelle et en volume, se différencient nettement du bâti, représenté par îlots.

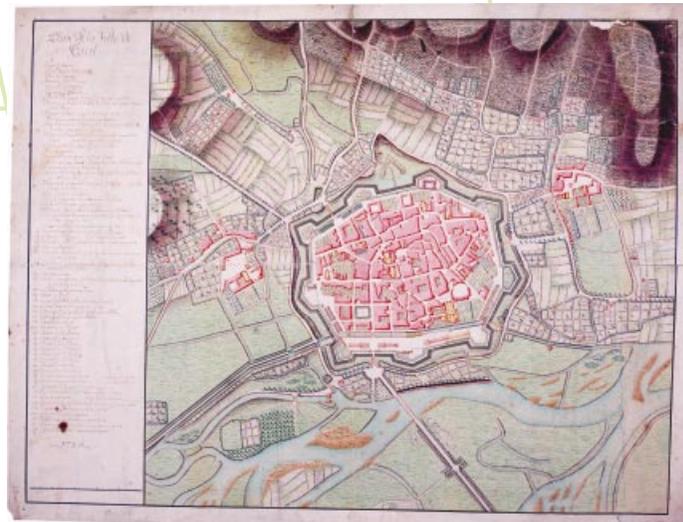
Arch. dép. Meurthe-et-Moselle, 1 Fi 118.



Plan de la ville de Briey. 1^{re} moitié du XVIII^e siècle. Papier, 30 x 47,5 cm.

L'intérêt du site défensif de Briey explique l'ancienneté de son occupation, que rappelle ici la mention du « premier château des Romains ». S'il date du XVIII^e siècle, ce plan n'en témoigne pas moins d'une conception plus ancienne de la cartographie urbaine : insistance sur le contour des fortifications qui délimitent les villes haute et basse, localisation précise des fonctions politiques (les deux châteaux) et religieuses (cordeliers et église paroissiale), et aperçu succinct du tissu civil.

Arch. dép. Meurthe-et-Moselle, 1 Fi 142.



Plan de la ville de Toul. 1786. Papier, 64 x 83 cm.

Les fortifications de Vauban, commencées en 1699, déterminent pendant deux siècles la vocation militaire de la ville de Toul. La croissance du tissu urbain à partir d'un centre médiéval bute contre le glacis des remparts qui empêche toute extension urbaine, même si, en 1786, le parcellaire est loin d'être comblé. Ce plan, vraisemblablement établi à des fins militaires, figure le bâti sous forme d'îlots roses, à l'exception des édifices religieux, qui laissent voir leur structure interne.

Arch. dép. Meurthe-et-Moselle, 1 Fi 172.

Les mutations des fonctions urbaines induisent une évolution de la représentation de la ville. Dès la fin du Moyen Âge, et jusqu'aux XVII^e-XVIII^e siècles, c'est la fonction défensive autour d'une autorité qui a fréquemment la primauté : on figure de façon précise les défenses naturelles et artificielles, et on met en valeur, souvent hors échelle, les édifices du pouvoir laïc ou religieux. Le parcellaire intra-muros et celui des faubourgs ne jouissent pas de la même attention : la toponymie y est mentionnée par quartier, le tracé des rues n'y est qu'indicatif. La conscience de la particularité de la ville comme réalité géographique est sensible, mais la cartographie urbaine peine à représenter les densités de population et les espaces « trans-urbains », que sont les jardins et terrains libres dans la ville et les faubourgs en dehors.

L'esprit des Lumières apporte des progrès notables, que ce soit dans la représentation de l'espace (rapport d'échelle, rendu des volumes, description du bâti) ou dans la spécialisation des fonctions, en différenciant l'habitat des édifices à fonction édilitaire. Les plans masses qui en sont issus permettent la mise en cohérence et la caractérisation des éléments constitutifs de la ville, témoignant des premiers pas de l'urbanisme.

Le coin du cartographe

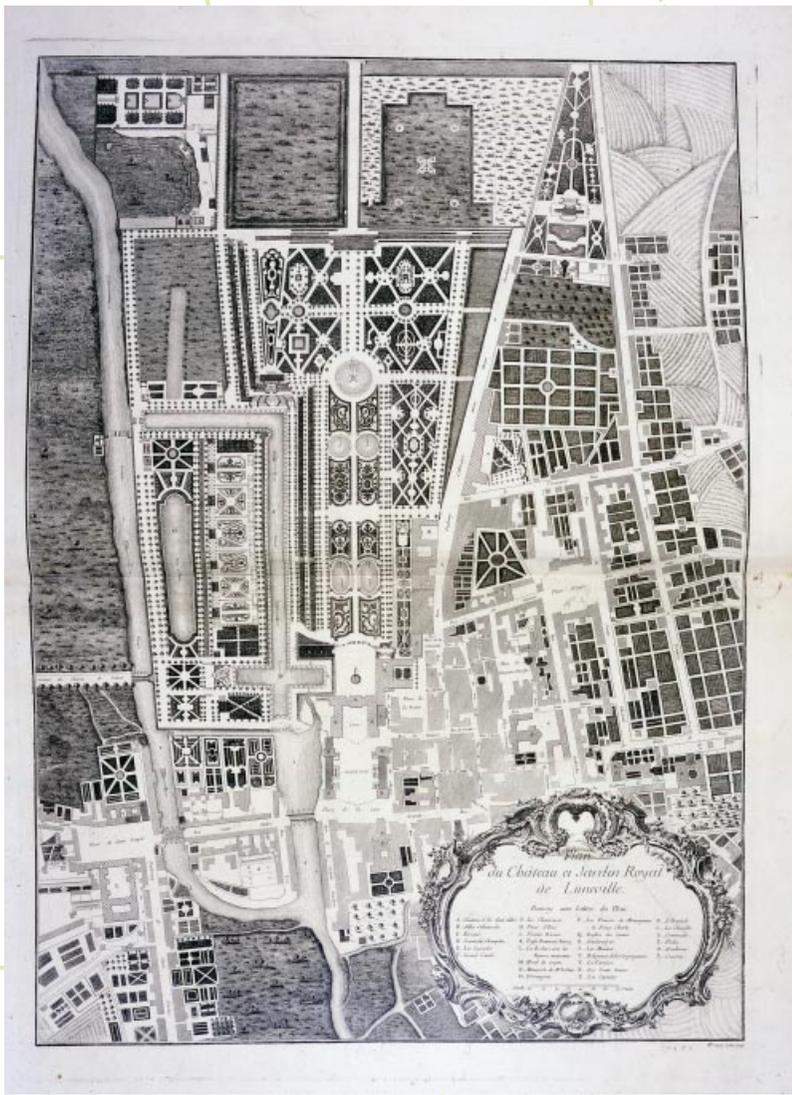
La représentation de la ville insiste sur trois éléments : l'altérité du milieu urbain, exprimée au travers de ses limites fortifiées, qui circonscrit un espace soumis à une autorité plus ou moins autonome en rupture avec son arrière-pays immédiat (faubourgs et campagne) ; les densités, marquées par une figuration ou un zonage particuliers ; la manifestation du pouvoir par la représentation de ses édifices symboliques, tant laïcs (palais, places, monuments) que religieux (églises et couvents). À la fin du XVIII^e siècle, la disparition des fortifications marque le début du processus de polarisation de la ville vers ses périphéries.



« Plan du château et jardin royal de Lunéville », dans *Recueil des plans, élévations et coupes (...) des châteaux, jardins et dépendances que le roy de Pologne occupe en Lorraine*, 1^{re} partie, par Emmanuel Héré. Paris, 1752. Papier, 90 x 63 cm.

Stanislas Leszczynski s'attache à poursuivre les travaux de construction et d'aménagement à Lunéville sur le modèle versaillais ; ils dégagent de larges perspectives en jardins, bassins et allées, selon une symétrie parfaite. Cet ensemble architectural nie la cohérence de la ville (qui préexiste à Lunéville, contrairement à Versailles) : le château semble lui tourner le dos. Cette impression est renforcée par le fait que, dans son *Recueil*, Héré s'attache à présenter ses œuvres et non à donner une représentation urbaine détaillée.

Arch. dép. Meurthe-et-Moselle, fonds Grandpierre, GP IV 41.



Autreville Forêt de Haye Forêt de l'Avant-Garde Forêt dite Entre deux-Vies

